



Amélioration de l'habitat

Communautés de Communes
de Beaugesnil et de Broglie



Qu'est-ce que l'OPAH RR ?

l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de Revitalisation Rurale, c'est avant tout :

Une action menée à l'initiative des CDC de Beaugesnil et de Broglie

Objectifs :

- Favoriser l'amélioration d'environ 220 logements sur 3 ans
- Améliorer les conditions de logements des ménages
- Lutter contre l'habitat indigne
- Améliorer et accroître l'offre de logements locatifs à loyer maîtrisé
- Favoriser l'adaptation des logements pour le maintien à domicile des personnes âgées et/ou handicapées
- Contribuer au développement durable et à la maîtrise de l'énergie dans l'habitat



Une action menée en partenariat avec :



Des subventions pour vos travaux

Quels travaux ?

- ❖ Travaux de mise aux normes : électricité, chauffage, assainissement
- ❖ Travaux d'amélioration ou de remise en état : économies d'énergies, sanitaires, charpente, toiture, façades
- ❖ Travaux d'accessibilité ou d'adaptation pour les personnes âgées ou handicapées

ATTENTION : Ne pas commencer les travaux avant d'obtenir les accords de subvention

Quelles aides ?

Pour les propriétaires occupants :

- des subventions de 20 à 90 % d'un montant HT de travaux, plafonné et selon certaines conditions (ANAH, Conseil Général, Communautés de Communes, Caisses de retraite)
- Subventions importantes pour les travaux liés à l'adaptation des logements, au traitement du plomb, aux économies d'énergie.
- Prêts bonifiés (CAF, SACICAP)
- Avantage complémentaire (crédit d'impôt éco-prêt)

Pour les propriétaires bailleurs :

- des subventions de 15 à 70 % d'un montant HT de travaux, plafonné et selon certaines conditions (ANAH, Conseil Général, Communautés de Communes)
- Déduction fiscale de 30 à 60 % en fonction du loyer pratiqué
- Avantage complémentaire (crédit d'impôt éco-prêt)

HABITAT & DEVELOPPEMENT

12 boulevard Georges Chauvin - BP 734
27 007 EVREUX

02 32 39 84 00





HABITAT & DEVELOPPEMENT

*Votre interlocuteur pour assurer
gratuitement...*

- ❖ Suivi personnalisé
- ❖ Visites à domicile
- ❖ Demandes de subvention
- ❖ Constitution des dossiers de Plans de financement
- ❖ Informations, conseils

Votre conseiller en économie d'énergie

L'Espace info énergie



Des spécialistes pour des conseils pratiques et gratuits sur la maîtrise de l'énergie

Votre conseiller en investissement locatif



Simulations financières et fiscales avec MOPI®

Vous avez un projet ?

Un exemple financé

Mme L. souhaitait mettre aux normes son système électrique et refaire une partie de l'isolation de son habitation.

Montant des travaux : 11 796 € TTC

Subvention : ANAH : 3 913 €

Subvention département : 3 200 €

Subvention communauté de communes : 590 €

Mme L a bénéficié de 7 703 € de subventions, soit 65 % du montant TTC des travaux



Pour vous renseigner

- Lors des permanences

Permanences d'information										
<i>(pas de permanence en août)</i>										
Calendrier 2010										
	mars	avril	mai	juin	juil	août	sept	oct	nov	déc
BROGLIE (mois impairs) le 1 ^{er} lundi de 14 h à 16 h <small>Siège de la Communauté de Communes</small>	lundi 1	/	lundi 3	/	lundi 5	/	lundi 6	/	lundi 1	/
MONTREUIL-L'ARGILLE (mois pairs) le 2 ^{ème} mardi de 10 h à 12 h <small>MAIRIE</small>	/	mardi 13	/	mardi 8	/	/	/	mardi 12	/	mardi 14
LA BARRE-EN-OUICHE le 2 ^{ème} mercredi de 10 h à 12 h <small>MAIRIE</small>	merc 10	merc 14	merc 12	merc 9	merc 14	/	merc 8	merc 13	merc 10	merc 8
BEAUMESNIL le 3 ^{ème} lundi de 10 h à 12 h <small>Siège de la Communauté de Communes</small>	lundi 15	lundi 19	lundi 17	lundi 21	lundi 19	/	lundi 20	lundi 18	lundi 15	lundi 20

- Par téléphone au 02 32 39 84 00

- Aux bureaux d'HABITAT & DEVELOPPEMENT
12 boulevard Georges Chauvin, 27 000 EVREUX
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h